



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des Fusillés 20 – 1340 Ottignies
Courriel : fewassm@gmail.com

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA COMMISSION STRATEGIQUE & POLITIQUE 10-09-19

Présents : Isabelle CAMMARATA, Mathilde COLLINE, Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Catherine DUNGELNOEFF, Terry FERRIERE, Brigitte HERENT, Christiane LACROIX, Laurence LICOUR, Murielle NORRO

Excusés : Catherine CASSEAU, Delphine DENEUFBOURG, Chantal DELTOUR, Anne-Gaëlle HUBERT, Tiziana LOZZI, Sophie MEUNIER, Laurence NAZE

Rédaction du PV : Murielle NORRO

1. Approbation PV réunion du 04/06/2019

Le PV est approuvé moyennant la suppression à la p.3 de la dernière phrase du point 4.

2. Projet « Journée Portes Ouvertes SSM » du 5 mai 2020

Catherine présente l'état des lieux (au 09-09-19) des réponses à notre mail concernant la Journée « Portes Ouvertes ». Pour rappel, les membres étaient invités à répondre à deux questions : l'une concernant la participation de leur SSM à la Journée « Portes Ouvertes » et l'autre, leur participation au groupe de travail porteur du projet.

Voici la situation au 09-09-19 :

Trois mails ont été envoyés aux membres, dont deux mails de rappel.
Au 09-09-19, on dénombre 29 réponses.

Sur l'ensemble des 29 réponses, concernant la participation des SSM à la Journée « Portes Ouvertes », on dénombre 25 réponses positives, 3 SSM doivent encore confirmer et 1 SSM répond négativement car cette même année (2020), il fête ses dix ans (risque de redondance et/ou d'un manque de temps pour mener ces deux projets en même temps).

Concernant la participation au groupe de travail, on dénombre 5 SSM qui acceptent de participer au GT ainsi qu'un SSM qui reste ouvert à ce qu'on revienne vers lui si on en a

besoin. 5 SSM ne savent pas encore répondre à cette question. 10 SSM ont répondu négativement.

Pour rappel, cette Journée « Portes Ouvertes » poursuit l'objectif de visibiliser la FéWaSSM, de faire connaître le secteur, de montrer ce qui se fait dans les SSM, de permettre aux SSM de présenter leur spécificité. L'objectif est de défendre le secteur en faisant connaître le travail réalisé dans les SSM, en communiquant sur ce travail.

Pour ce faire, il avait été décidé de prendre 1 jour sur les 3 jours de « mise au vert » concédés par l'AVIQ dans le cadre de l'amélioration de nos pratiques.

Concernant les publics, l'objectif était à la fois de cibler les politiques, les autorités communales, les autorités subsidiantes et la population, les habitants, les usagers.

Vu le nombre de réponses (25 SSM qui sont d'accord de participer sur 63 membres), il se pose la question de savoir si on poursuit le projet ou non. Comment les participants de la Commission se positionnent-ils ? Un tour de table est réalisé. La Commission propose de maintenir le projet en soumettant au C.A de nouvelles propositions.

Voici les réflexions/débats saillants :

- Les SSM qui n'ont pas répondu ont-ils l'impression que ce projet est trop conséquent ? On pourrait retourner vers les SSM en leur posant simplement cette question : « Si vous deviez prendre 1 de ces 3 jours pour présenter votre service, que présenteriez-vous ? ». C'est l'occasion de montrer la spécificité de chaque SSM et la diversité des SSM selon la taille de l'équipe, selon qu'il est adossé ou non à une structure, selon qu'il est public ou privé, etc. Chacun peut utiliser cette journée comme il l'entend (s'ouvrir à l'extérieur, travailler sur l'équipe, rencontre interservices, etc). Chacun peut développer un projet dans le cadre de cette journée selon ses besoins, ses attentes, ses spécificités, la population qu'il reçoit. C'est une journée « vitrine ».
- Sur la journée, au minima, on préconise un temps de fermeture du SSM par rapport à son public/ses usagers (consultations) mais le SSM accueil qui il veut pour présenter son SSM (politiques, usagers, les deux, une autre équipe...).
- Au minimum, la Journée « Portes Ouvertes » consiste à présenter ses locaux au public qu'il cible ce jour-là.
- Les SSM qui ne veulent pas participer à la Journée « Portes Ouvertes », seraient-ils d'accord de soutenir l'initiative ? On pourrait leur poser la question. On pourrait réaliser une affiche « Journée Portes Ouvertes » avec le logo de la FéWaSSM et un espace blanc au milieu de l'affiche dans lequel chaque SSM pourrait écrire/notifier l'action qu'il met en place dans le cadre de cette journée, avec en dessous la phrase « avec le soutien de (les SSM qui ne participent pas à la Journée Portes Ouvertes) ». Question : si la moitié des SSM qui ne participent pas à la journée ne soutiennent pas la Journée « Portes Ouvertes », n'est-ce pas un frein au projet ?

La Commission décide de soumettre une proposition au CA et de lui demander de se positionner. Soit le CA considère que 25 SSM participants sur 63, c'est trop peu. Soit le CA

accepte qu'on poursuive le projet en soumettant aux membres les déclinaisons possibles à minima ainsi que notre demande de soutien aux SSM qui ne souhaitent pas participer.

Dans ce cas, la Commission pourrait retourner vers les membres :

- en présentant la synthèse des réponses des SSM ;
- en précisant qu'on maintient les objectifs (extérieur, média, spécificité) ;
- en précisant que chaque SSM est libre de varier les modalités, que chaque SSM organise ce qu'il souhaite pour faire connaître son service, à l'échelle qu'il le souhaite, à minima s'il le souhaite (toute la journée, ½ journée, projet spécifique pour la journée/juste une présentation des locaux, tout publics/un public, etc.) ;
- en rappelant que c'est un temps d'ouverture vers l'extérieur mais à minima, une partie de ce temps peut consister en une rencontre interservices ;
- en demandant le soutien de ceux qui n'y participent pas ;
- en réalisant une affiche « Journée Porte Ouverte » avec un blanc (chacun y met son projet) et la phrase « avec le soutien de tous les SSM ».

3. Document de travail sur le projet d'organigramme de la FéWaSSM (suite révision statuts/AG)

L'historique du projet est rappelé : l'objectif initial était de formaliser par un schéma l'organisation de la FéWaSSM, ses canaux de communication et de décision. C'est un outil pour communiquer sur l'organisation de la FéWaSSM. Cet organigramme a été modifié suite à la révision des statuts lors de l'AG de juin.

Lors de la réunion, les participants retravaillent l'organigramme et le texte qui l'accompagne. Cf. Powerpoint « Organigramme ».

L'organigramme présenté est la structure initiale. Cette structure peut évoluer.

On présentera ce document de travail au CA, qui proposera des révisions si besoin.

Par la suite, on mettra ce document explicatif sur le site lorsqu'il sera créé.

4. Projet « Site internet » (info)

Terry a visité plusieurs sites. Elle a remarqué que l'ensemble des sites présentent tous au minimum ces informations/ rubriques/onglets :

- Qui sommes-nous ? (Historique. Missions. Valeurs de l'équipe).
- Les services offerts (ex. pour la FéWaSSM : Les Commissions. Relayer les infos/actualités auprès du secteur. Faciliter les contacts AVIQ)
- News : Les nouvelles/l'actualité.
- La newsletter.
- Les Conférences.
- Les liens utiles (ressources utiles dont les coordonnées des SSM, AVIQ, CRéSaM, etc.)
- Page de documentation à télécharger.
- Un onglet recherche.
- Logo + Contact.

Il est possible de créer un site gratuitement. Il est possible aussi de travailler avec les écoles. Comme on a un subside, on va faire appel à un infographiste.

Une première réunion du GT « site internet » est prévue le 26/09 au CRéSaM. Il est composé de Chantal Deltour, Christophe Bellet, Salvatore Loria et Murielle Norro. Comme le subside doit être utilisé en 2019 (2 800 €), ce GT est chargé de proposer au CA une architecture de base pour la construction du site (que l'on pourra étoffer par la suite) et de trouver un infographiste pour ce travail. Le travail qui consistera à alimenter le site (contenus) devra être envisagé ultérieurement, en GT élargi. Une des missions de la Commission Stratégique & Politique est de porter ce projet sur le long terme.

5. Stage professionnel pour les psychologues (Fédéral)

La prochaine réunion est programmée au cours du mois de septembre. Dans le cadre de la mise en place des visas pour les psychologues qui sont délivrés par le SPF, il y a le projet d'organiser des stages pour les psychologues. Depuis 2017, les étudiants qui entament leur cursus en psychologie clinique ont l'obligation de réaliser un stage d'un an pour être reconnu psychologue clinicien. Au niveau Fédéral, des réunions rassemblent des psychologues des différentes Régions pour organiser les modalités de stage. Lors de ces réunions, ce groupe aborde des points relatifs aux modalités d'organisation de ces stages obligatoires, aux critères d'accueil d'un stagiaire, aux critères relatifs à la fonction de maître de stage, aux types de structures, aux questions de rémunération des stagiaires (ou sera-t-il considéré comme une année d'étude en plus ?), etc.

Actuellement, pour pouvoir professer comme psychologue clinicien, les étudiants qui finissent leur cursus doivent transmettre les données de leur diplôme à une Commission qui relève du niveau Fédéral. Cette Commission délivre un visa qui donne l'autorisation de professer. Cette Commission est une instance supérieure à la Commission des Psychologues (mais il faut aussi être inscrit à la Commission des Psychologues pour les remboursements). Les jeunes semblent obtenir plus facilement ce visa que les psychologues plus âgés. Le visa ne risque-t-il pas d'engendrer un basculement de la profession vers le paramédical (visa, prescription médicale) ? Est-ce que les PO (Provinces) vont exiger que leurs psychologues aient un visa ? Il est aussi souligné le risque d'un glissement vers le médical de la fonction du psychologue.

6. Divers

Dates prochaines réunions : 12/11, 10/12.

ATTENTION : la réunion du 15/10 est supprimée et la réunion du 12/11 se déroulera entre 13h et 15h (car il y a une autre réunion CE&C le matin de 9h30 à 12h).